



Société  
Alpine  
de Protection  
de la Nature



# RAPPORT D'ACTIVITES 2023

# SOMMAIRE

**Le mot du président**

---

**Les missions de l'association**

---

**Notre fédération**

---

**Notre équipe**

---

**L'agenda 2023**

---

**Nos actions en 2023**

# LE MOT DU PRESIDENT

La Durance est un enjeu en termes de biodiversité, social, économique et aussi témoin de l'évolution de notre environnement. Reliant les glaciers du massif des Ecrins jusqu'au Rhône à Avignon, en passant par le pays de Jean Giono, elle est révélatrice du changement climatique que nous vivons. L'eau coule toujours dans la Durance mais les effets du changement climatiques et de l'anthropisation de notre planète ont de plus en plus d'impacts sur nos écosystèmes et notre milieu de vie. Les actions institutionnelles ne sont pas à la hauteur des enjeux. Est-ce une des raisons de l'augmentation du nombre d'adhérentes et d'adhérents à la SAPN-FNE 05 ? En effet nous sommes passés de 86 en 2012, à 150 en 2017 pour être presque 300 en 2023.

Agréée association de protection de l'environnement depuis 1981, la SAPN-FNE 05 voit son fonctionnement de plus en plus intense. Le Conseil d'Administration composé de 15 membres se réunit 2 fois par mois et gère les activités de notre association. Je vous invite à lire le rapport d'activités pour voir l'étendue de nos actions. Les réunions du CA sont ouvertes aux adhérentes et adhérents. Le bureau composé de 5 membres se réunit 1 fois par mois et gère avec les salariées et services civiques « l'intendance ».

Des groupes de travail se réunissent sur différents thèmes, comme le groupe énergie et le groupe « haies ». Cette façon de fonctionner sur le fond devrait être développée. Cela serait aussi une réponse aux sollicitations de plus en plus importantes venant d'institutions mais aussi des citoyen.nes. Notre travail s'articule et se coordonne avec la Fédération régionale FNE PACA. Il est important de pouvoir bénéficier des capacités de notre fédération régionale mais aussi de pouvoir se coordonner à ce niveau. En effet beaucoup de dossiers, de plans, se traitent au niveau régional. C'est aussi la possibilité de participer à des actions régionales financées par l'ADEME ou la DREAL.

L'action de la SAPN-FNE 05 se juge aussi sur sa durée. Nos statuts ont été déposés en préfecture le 10 janvier 1977. Un des symboles de cette longévité est la parution trimestrielle de notre journal « Le Petit Coq ». Nous en sommes au numéro 178, soit 44 ans de parution. Ceci témoigne de la persévérance de notre association. Comme souhaité l'an dernier il serait nécessaire que sa diffusion soit plus importante.

Autre point important pour une association : les finances. Lors de la présentation du bilan financier vous constaterez des finances saines. Ceci est le résultat d'une gestion rigoureuse mais aussi dynamique. Bien entendu une partie importante des ressources provient des adhérent.e.s. Une autre partie provient aussi des partenariats et actions subventionnées. Ces finances saines permettent notre indépendance, élément essentiel pour notre crédibilité. A ce propos je voudrais remercier Élise, trésorière encore en poste pour le travail considérable accompli au cours de ces dernières années. Elle peut quitter sereinement ses fonctions après avoir permis à la SAPN-FNE 05 de croître dans des conditions idéales. Merci Élise.

Enfin je voudrais remercier aussi l'ensemble des adhérent.e.s. Le fait même d'adhérer est un soutien extrêmement important. Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces. Parmi celles-ci et ceux-ci des personnes s'investissent dans le fonctionnement de notre association. Il y a suffisamment d'actions possibles pour que chacune et chacun puissent œuvrer pour la SAPN FNE 05. C'est un appel à un engagement à la mesure de chaque personne.

Pour terminer cette introduction au rapport moral, la SAPN-FNE 05 ne serait pas ce qu'elle est sans nos salariées : Maryse, Eléonore, Alice. Merci aussi à Julie qui continue de s'occuper du Petit Coq. La motivation, la compétence, la disponibilité de ces femmes sont des éléments essentiels pour le fonctionnement de la SAPN-FNE 05. Merci à elles !

*Hervé Gasdon*

*Président de la SAPN-FNE 05*

# LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

La Société Alpine de Protection de la Nature - France Nature Environnement Hautes-Alpes (SAPN-FNE 05) est une association loi 1901 à but non lucratif qui œuvre pour la protection de l'environnement dans les Hautes-Alpes depuis 1976. Elle est agréée au titre de la protection de l'environnement.

## Nos objectifs

La SAPN-FNE 05 se donne pour principaux objectifs :

- Participer au débat public d'aménagement du territoire ;
- Agir et plaider pour le respect de l'environnement ;
- Améliorer et diffuser la connaissance naturaliste et environnementaliste.

## Notre présence officielle à l'échelle départementale

C'est le cœur d'action de l'association et son premier objectif que de participer au débat public, en particulier sur les questions environnementales.

La SAPN-FNE 05 travaille au niveau institutionnel afin d'améliorer et de développer par l'action, l'information des citoyens et leur participation aux décisions en termes d'aménagement du territoire et de développement durable.

Dans ce cadre, deux moyens d'action principaux sont utilisés :

- La présence aux commissions consultatives ;
- La participation à l'élaboration de documents d'aménagement du territoire et la publication d'avis officiels.

# Nos moyens d'action

L'action de la SAPN-FNE 05 s'inscrit dans une volonté de **réflexion collective**, de **participation** et de **concertation** avec les acteurs du territoire :

- Le Conseil d'administration de la SAPN-FNE 05 se réunit deux fois par mois et est ouvert à toutes les personnes intéressées ;
- Nos prises de position officielles sont discutées et concertées et les conclusions partagées en CA ;
- La SAPN-FNE 05 dans la mesure du possible, participe aux espaces de concertation existants sur le territoire haut-alpin, et initie des espaces de discussion, réflexion, de concertation, avec les citoyens, les acteurs publics et privés, etc.



## Information, sensibilisation, éducation

La SAPN-FNE 05 se donne pour mission d'informer les différents acteurs haut-alpins des problématiques environnementales du territoire, à travers :

- Des actions de **communication** (médias, réseaux sociaux, lettre d'information, site internet, etc.);
- Des actions de **sensibilisation** : animations auprès de publics variés, débats, etc.

## Interpellation, action, défense

Lorsque la concertation n'est pas suffisante, il est parfois nécessaire d'agir en justice.

La **veille environnementale** et **l'interpellation** des pouvoirs publics et responsables des dégradations environnementales est au cœur de l'action de l'association.

**L'action en justice** est aussi un moyen d'action, lorsque tous les autres moyens d'action sont épuisés, pour faire respecter le droit de l'environnement, et protéger la nature.



# NOTRE FEDERATION

La SAPN-FNE 05 est la **fédération départementale des associations de protection de la nature et l'environnement dans les Hautes-Alpes.**

Depuis 2021, elle est membre du réseau France Nature Environnement, en particulier de sa fédération régionale France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur. A ce titre, elle participe à plusieurs groupes de travail fédéraux : événements statutaire de la fédération régionale et des fédération départementales de PACA, partage d'expérience et de pratiques, projets conventionnés, dossiers juridiques...

**A l'échelle départementale, la SAPN-FNE 05 fédère 15 associations membres :**



Groupe Chiroptères de Provence



IDAE (Informations pour la Défense des Animaux et de l'Environnement)



Copernic



Vesper'Alpes



Mobil'Idées



Les Sérignons Terre Vivante

climat05

Climat 05

Groupement pastoral Les Tardons du Galibiers

LES AMIS DU GRANON

Les Amis du Granon



La Rebouline



La Maison des lycéens - Lycée Dominique Villars



Culture Eco Active



Arnica Montana

SOS Eygues Blaisance

# NOTRE EQUIPE

## Salariées et volontaire en service civique



**Maryse Le Crom**

Coordinatrice



**Alice Baour**

Chargée de mission  
environnement



**Eléonore Matuszak**

Chargée de mission  
environnement



**Julien Delaris**

Volontaire en service civique

# Membres du conseil d'administration

## Bureau

Hervé GARDON - Président

Alain GIRODON - Vice-Président

Elise RIVOAL - Trésorière

Maryse LE CROM - Secrétaire, représentante des salariées

Janine BOHN - Responsable des ressources humaines

Lucienne BALLANGE

Lionel PAILLARDIN

Agnès BOCHEDE

Raoul Philippe

Catherine BOUTERON

Nicole TAGAND

Jean-Pierre DEVAUX

Jean-Noël TEXIER

Jérôme GARNIER





# L'AGENDA 2023

# 124

## Commissions et réunions officielles

La SAPN-FNE 05 est agréée et habilitée pour la protection de l'environnement dans les Hautes-Alpes. Elle siège en : CDPENAF, CDCFS, CDNPS, CDGE, Comité loup, COPIL Natura 2000, ...

# 48

## Animations

Chaque mois l'association propose des animations et sorties : chantiers Butinerie du Buëch et Compost'Alpes, conférences, ciné-débats, sorties botanique ou sur les traces de la faune

# 30

## Conseils d'administration et réunions du bureau

2 fois par mois, le Conseil d'administration se retrouve au local de la SAPN-FNE 05 pour discuter des dossiers et projets en cours, et décider des actions à mener

# 85

## Réunions de suivi et de réalisation des dossiers et projets

La SAPN-FNE 05 travaille sur de nombreux dossiers militants et des projets souvent financés : Butinerie du Buëch, Compost'Alpes, Sols vivants, Coexistences, Durance 360°, Alpatous, Sentinelles de la Nature, PLPDMA, Déchets verts, Trame noire, ISEF, Livre blanc, Groupe de travail Energie

# 78

## Réunions avec le réseau fédéral

Fédération départementale de FNE, la SAPN-FNE 05 entretient un lien fort avec FNE PACA et les fédérations départementales. Elle participe aux COPIL thématiques, conseils d'administration et réunions d'équipe

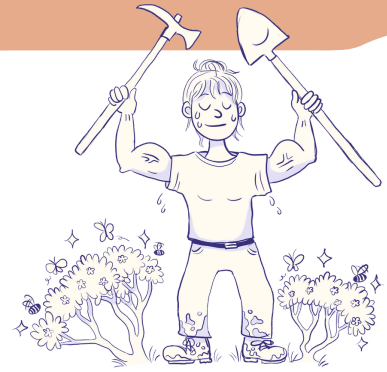


# Nos actions en 2023

# La Butinerie du Buëch

## Une zone de quiétude pour les pollinisateurs sauvages

La Butinerie du Buëch est un essaimage de la Butinerie de FNE 04 située à Villeneuve. L'objectif de ces espaces est de réensauvager des parcelles et de les aménager afin qu'elles soient des refuges pour la biodiversité, en particulier pour les pollinisateurs sauvages.



Abeilles noires, bourdons, papillons... Ce sont toutes ces petites bêtes qui connaissent une catastrophique destruction de leur habitat et une chute drastique de leur population que nous allons aider grâce à la Butinerie. Dans cette zone de quiétude, les espèces animales et végétales pourront se nourrir, se reposer, s'installer et se reproduire, sans pesticide ni dérangement.

Notre Butinerie du Buëch se situe à Montmaur dans les Hautes-Alpes sous le Pic de Bure, sur une ancienne parcelle agricole que nous avons aujourd'hui en gestion dans le but de préserver la biodiversité.

## Des aménagements réalisés grâce aux bénévoles et à des aides financières

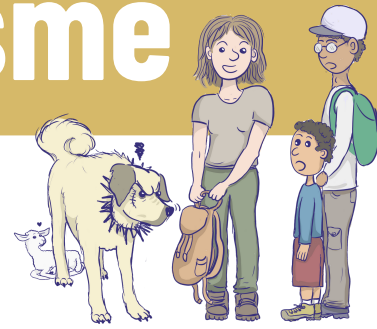
En 2023, les chantiers participatifs qui ont été réalisés à la Butinerie du Buëch ont permis de créer une marre et une spirale aromatique, de renforcer les haies de grands arbres et de fruitiers et de semer une zone de fleurs mellifères. Ainsi, 20 chantiers ont été réalisés avec l'aide de nombreux bénévoles, très motivés à participer à l'épanouissement de la Butinerie du Buëch. Merci à eux !

Le projet Butinerie du Buëch a également bénéficié de la subvention FDVA et d'un don, ce qui nous a permis de mener à bien les actions de création d'aménagement et de valorisation du lieu, comme lors de l'inauguration le 28 septembre 2023.

Les animations auprès des scolaires et du grand public auront lieu en 2024.



# Loup et pastoralisme



## Plaider pour le loup : décryptage du Plan national Loup 2024-2029

C'est avec colère et incompréhension que les associations de protection de la nature (APN), dont FNE fait partie, ont quitté la réunion du groupe national loup le 18 septembre 2023, séance qui clôturait des mois de négociations entre les différents acteurs (APN, éleveurs, élus et organismes d'Etat) sur le contenu du prochain Plan National d'action Loup 2024-2029.

Alors que les APN ont travaillé assidûment à l'élaboration de 42 propositions en faveur d'une cohabitation élevage/pastoralisme en essayant de tenir compte des avancées et des échecs du précédent Plan loup, aucune ou presque de nos propositions n'a été retenue.

Voici quelques-unes de ces propositions qui nécessiteraient un réel investissement :

- Un effort d'accompagnement plus ciblé des éleveurs dans les zones de colonisation du loup
- Des recherches plus poussées sur le comportement du loup en milieu pastoral
- Un bilan approfondi du précédent Plan national d'action Loup 2018-2023
- Un bilan des tirs sur les populations de loups et sur la prédation
- Une étude des retombées positives de la présence du loup dans la nature

A la place, se retrouvent dans le Plan loup : l'objectif de déclassement du loup au niveau européen, des conditions de tirs de loups facilitées et une réforme du comptage des loups.

Or, d'après l'Info-loup N°40, publié par la préfète AURA, l'élevage ovin-caprin se porte beaucoup mieux dans les Alpes, contenant de très loin la majeure partie de la population lupine, que dans le reste de la France où sa présence est purement anecdotique. Au bout de 30 ans de présence lupine, le pastoralisme alpin n'est donc pas à l'article de la mort, bien au contraire.

## Œuvrer pour la cohabitation en montagne : le projet Alpatous

Le retour du loup est source de nombreuses tensions en France, notamment entre les différents usagers de la montagne (randonneurs, faune sauvage, bergers, etc.). Pour que nous puissions toutes et tous cohabiter, il est primordial de comprendre les enjeux auxquels chacun fait face. Ainsi, en suivant une formation complète où interviennent l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Direction Départementale des Territoires (DDT), le Centre d'Étude et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM), l'Institut de l'élevage (Idele) et un ou une éleveuse, les bénévoles Alpatous peuvent participer à la diminution des incidents avec des chiens de protection des troupeaux et à la diffusion d'une meilleure compréhension de leurs rôles.

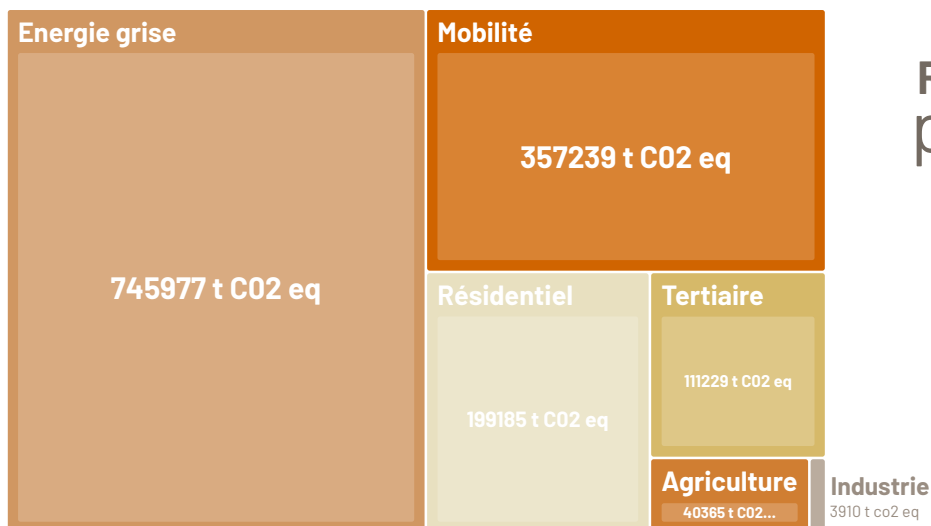
La formation Alpatous a eu lieu en région PACA le 31 mars et le 1er avril 2023, pour la troisième année consécutive. Et quel succès ! Puisque ces sont 38 bénévoles qui ont été formés aux bons gestes à adopter avec les chiens de protection des troupeaux, et qui ont sensibilisé un total de plus de deux mille personnes, en montagne ou sur des stands lors d'événements divers. Cette année, le projet s'est également développé en allant coloniser, sur la trace des loups, la région Auvergne Rhône-Alpes.



# Energies

## Un groupe de travail dynamique

Depuis 2022, le groupe de travail Énergie s'investit sur la transition énergétique du département des Hautes-Alpes. Un sujet crucial qui met en relation notre consommation excessive d'énergie et l'impact que cela a sur le climat. Le travail fourni par l'ensemble des protagonistes a abouti à la rédaction de la première partie du rapport. Un rapport qui dresse un bilan précis de l'ensemble des consommations et des sources de production énergétiques de notre département dans le but d'évaluer leurs impacts sur l'environnement.



## Répartition émissions GES principaux postes



Un Haut-Alpin moyen  
10.8 t co2 eq / hab / an

## Le groupe de travail en 2023

### La Foire bio d'Embrun

Le 10 septembre 2023, lors de la Foire bio d'Embrun, Emmanuel Rauzier membre du Groupe de Travail Energie a présenté les différents enjeux reliant énergie et climat en s'appuyant sur l'ensemble du travail réalisé par les membres de ce groupe.

## Les perspectives 2024

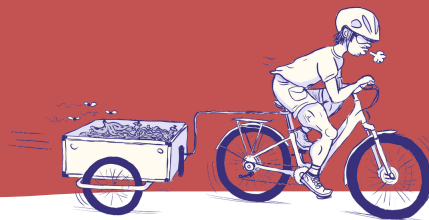
L'ensemble des données recueillies et calculées vous nous permettre de réaliser la rédaction d'un scénario énergétique réaliste à horizon 2050 en s'appuyant sur le scénario existant; négaWatt. Il s'inscrit dans une démarche globale de soutenabilité et visera à répondre aux impératifs énergétiques et climatiques, tout en s'orientant vers une société plus résiliente.

Dans ce cadre, 4 sous-groupes thématiques ont été mis en place : mobilité et transport, production électrique, bois énergie/matériaux et bâtiment (résidentiel et tertiaire). Ces sous-groupes, ouverts à tous, œuvrent pour imaginer un futur souhaitable pour les Haute-Alpes. Les différents travaux seront ensuite mis en commun afin de converger vers un scénario global.

Ce scénario final sera ensuite transmis et présenté aux élus locaux et aux citoyens comme un outil énonçant des directives, des pistes de réflexion pour les guider de la meilleure des manières.



# Déchets



## Agir pour la valorisation des biodéchets : le projet Compost'Alpes

Cela va faire maintenant 4 ans que la SAPN-FNE 05 a créé cette initiative unique dans les Hautes-Alpes: un projet de collecte à vélo et de valorisation des biodéchets dans le centre-ville de Gap. L'objectif: sensibiliser les citoyens au devenir de leurs déchets afin de les réduire et de les trier à la source. Et accessoirement, éviter l'enfouissement de quelques centaines de kilos de bio-déchets.

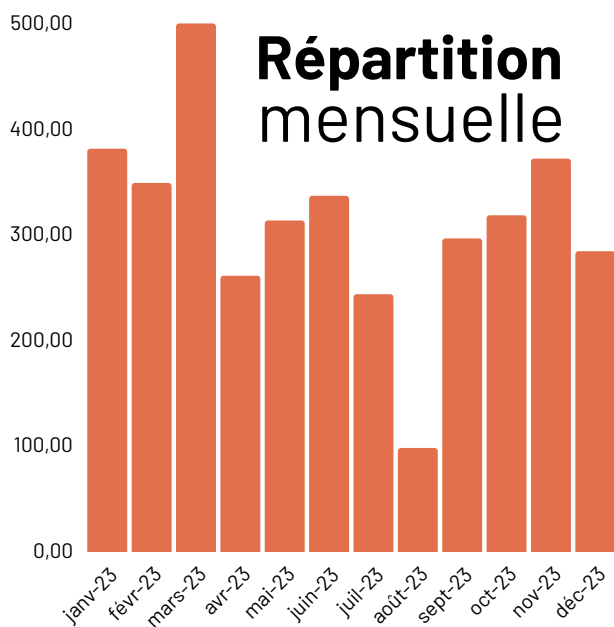
### Qu'est ce que Compost'Alpes ?

Compost'Alpes, ce sont trois collectes hebdomadaires, réalisées en vélo électrique chez les 8 restaurateurs et boulangers partenaires. Si le projet existe, c'est grâce aux bénévoles et aux "écovolontaires" de l'association Uniscité qui, en binôme, réalisent tour à tour les collectes. Une fois récupérés, les déchets sont ensuite apportés jusqu'à un lieu de compostage situé sur un des terrains mis à disposition par des particuliers bénévoles. Les composteurs, construits lors de chantiers participatifs, accueillent les biodéchets qui sont ensuite mélangés à du broyat fourni par les entreprises d'égoutage partenaires, afin d'assurer un équilibre entre matières azotées et carbonées, ce qui permettra d'obtenir un compost de qualité. Après plusieurs mois de maturation, ces déchets puants et encombrants se sont transformés en une ressource précieuse permettant de faire pousser des légumes de qualité.

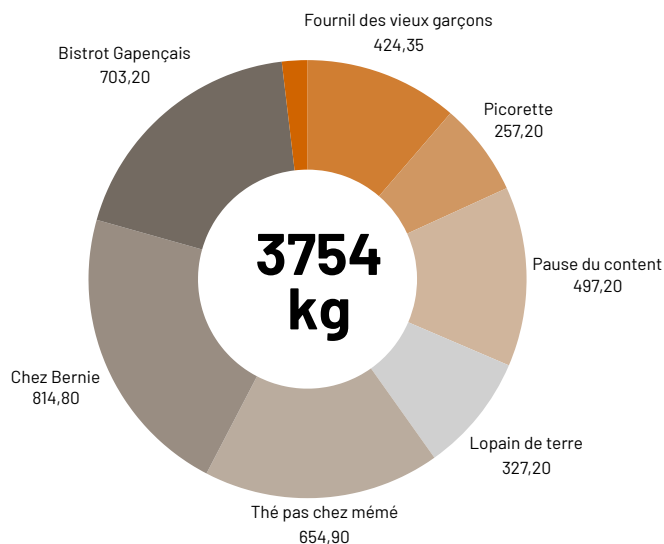
### Compost'Alpes en 2023

Parlons chiffres ! Le bilan est plus que positif puisque nous avons récolté en 2023 un total de 3754 kg de biodéchets auprès de l'ensemble des partenaires. C'est 795 kg de plus que l'année précédente.

masse en kg



### Répartition par enseigne



### Quelles perspectives pour 2024 ?

L'objectif pour l'année 2024 est de garder la même dynamique afin de récolter autant voir plus de bio-déchets que durant l'année 2023. Une ou deux enseignes vont rejoindre l'aventure ce qui permettra au projet d'atteindre le maximum de ses capacités.

La législation concernant la gestion des biodéchets a évolué depuis janvier 2024, une solution de tri de ces derniers doit être proposée à tous les foyers français par les communautés de communes associées. Nous espérons que la communauté de communes Gap-Tallard-Durance accélère le développement de la gestion des biodéchets pour que Compost'Alpes puisse enfin prendre sa retraite.

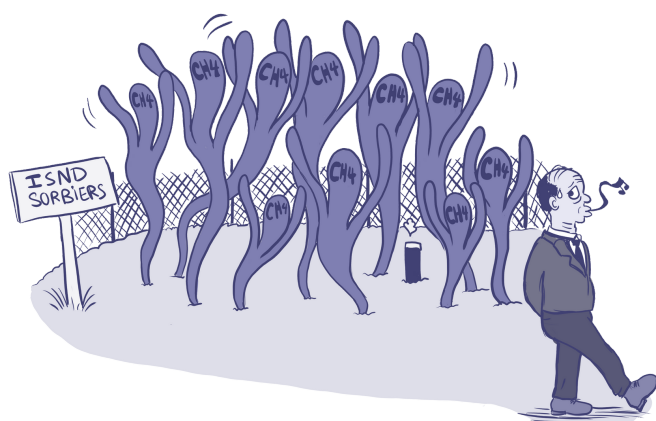
# Déchets

## Sensibiliser les citoyens à la pollution et la réduction des déchets lors du nettoyage de la Luye

Le 27 septembre 2023 a eu lieu le ramassage de déchets annuel de la Luye à Gap. Ce sont une trentaine de bénévoles qui se sont mobilisés cette année, dont de nombreux volontaire en service civique chez Uniscité Hautes-Alpes. Malheureusement, le constat est saisissant chaque année : les déchets sont nombreux sur les berges de cette rivière orpheline de gestionnaire. En effet, la Luye est la rivière la plus polluée du département, souvent sujette à des pollutions chimiques. Le nettoyage de la Luye agit comme une prise de conscience et un moyen d'agir à l'échelle locale pour les citoyens.

## Agir en justice contre la pollution au méthane de l'ISDND de Sorbiers

La décharge « Sorbiers II » ou ISDND, est exploitée depuis 2017 par la communauté de communes du Sisteronais Buëch (CCSB). Or, pendant l'exploitation, aucun dispositif obligatoire d'élimination des biogaz n'a été mis en place. Depuis novembre 2020 il n'y arrive plus de déchets... mais les déchets biodégradables continuent de produire des biogaz, dont du méthane (CH<sub>4</sub>), pendant plus de 20 années et l'exploitant a toujours l'obligation de traiter ces biogaz. En effet, le méthane est un puissant gaz à effet de serre, qui contribue au changement climatique



Ayant constaté qu'aucun dispositif de traitement des biogaz n'était en place, la SAPN-FNE 05 a plusieurs fois invité la CCSB à mettre le site en conformité. Devant l'inaction de la CCSB, la SAPN-FNE 05 a saisi le tribunal administratif de Marseille d'une requête : condamner l'exploitant à réparer le préjudice écologique, en précisant que ce préjudice augmente chaque mois tant que l'élimination du méthane n'est pas en œuvre.

## Valoriser les initiatives des collectivités territoriales sur les déchets verts

La SAPN-FNE 05 travaille en convention avec FNE PACA, à la prévention et la valorisation des déchets verts depuis 2021. En effet, à chaque automne et chaque printemps, ce sont de nombreux déchets verts issus de la gestion des espaces verts publics ou des jardins privés qui se retrouvent en déchetterie, alors saturées de ces rémanents. Or, les déchets verts peuvent être valorisés sur site pour en faire du paillage, ou en les transformant en broyat pour les mélanger aux biodéchets afin d'obtenir du compost par exemple.

Des solutions techniques existent et sont mises en œuvre par les collectivités territoriales. Ainsi, la SAPN-FNE 05 a organisé le 18 septembre 2023 une réunion de retours d'expériences sur la "gestion des déchets verts au sein du compostage" à destination des techniciens des services déchets des communautés de communes des Hautes-Alpes. Toutes les collectivités étaient présentes pour partager leurs initiatives, à l'exception de la communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance.

# Loisirs et mobilité

## Développer la mobilité douce sur notre territoire

L'objectif de diminuer significativement les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) implique d'agir massivement sur les transports qui sont des producteurs conséquents, et tout particulièrement sur la voiture individuelle. Améliorer le remplissage des voitures est certes une bonne mesure qu'il faut considérer comme immédiatement applicable, pendant que le report modal massif doit s'organiser.

Notre département a la chance d'être soutenu par la colonne vertébrale du train qui le traverse du sud au nord, irrigant les territoires. Ligne de train ou ligne de vie, comme elle a été conçue il y a plus de 100 ans. Or le train dans les Hautes-Alpes, c'était 51 gares au vingtième siècle, 14 aujourd'hui...

Aujourd'hui, l'infrastructure est prête à être utilisée : il s'agit d'un trésor patrimonial qu'il faut entretenir ou rénover. C'est une formidable opportunité pour notre département, que ce soit pour les déplacements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Pour cela, il faut penser un service qui réponde aux besoins des habitants et des visiteurs, en complémentarité avec les modes de déplacement doux, vélo et marche à pied.

Une offre claire, efficace, pour tous, s'appuie sur les leviers de l'offre : le cadencement, l'amplitude horaire, les gares desservies, les correspondances, les tarifs, la fiabilité et les services associés. Trois de ces éléments, le cadencement, les correspondances et les tarifs, seraient accessibles sans aucun coût supplémentaire pour l'autorité organisatrice de transports (AOT) qu'est la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

A nous de préférer le train, donnons-nous les moyens de mobilité pour qu'autochtones et visiteurs puissent se déplacer en préservant l'air, l'eau, le sol et au final la planète.

## Faire respecter la réglementation des loisirs motorisés dans les espaces naturels

L'année 2023 n'a pas dérogé à la règle concernant l'implication de la SAPN-FNE 05 dans la réglementation de la pratique des loisirs motorisés en milieux naturels. Été comme hiver nous sommes vigilants pour surveiller l'ensemble des zones sensibles et intervenir en cas de besoin. Le 28 septembre 2023 la SAPN-FNE 05 a rencontré des représentants de la Préfecture afin d'exposer la situation actuelle, rappeler la loi, dénoncer les dérives et aller au tribunal si nécessaire.

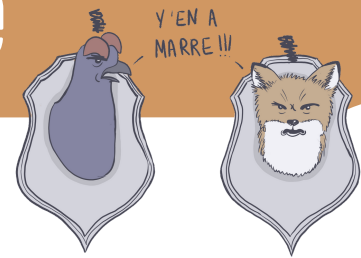
## Loisirs aéronautiques: le cas de Gap-Tallard

Les loisirs aéronautiques impactent la biodiversité. Ils s'accompagnent de la destruction du vivant via l'artificialisation des milieux naturels, leur destruction (si projet d'agrandissement), les nuisances sonores. Tout cela pour du loisir réservé à une élite aisée. Or le Département des Hautes-Alpes subventionne fortement les loisirs motorisés, l'aérodrome en particulier. Nous demandons un bilan financier, un bilan carbone, un bilan sur les gaz à effet de serre et sur la pollution de l'air, ainsi qu'un moratoire sur les aides publiques à ces installations.





# Faune sauvage



## Faire cesser la chasse des galliformes de montagne



Huit. C'est désormais le nombre de décisions de justice depuis 2017 du Tribunal administratif de Marseille qui suspendent ou annulent les autorisations de chasse du tétras-lyre, voire du lagopède alpin et de la perdrix bartavelle dans les Hautes-Alpes à la demande de la LPO Paca et de la SAPN-FNE 05. Chaque année, le préfet des Hautes-Alpes réautorise la chasse de ces espèces patrimoniales en déclin classées vulnérables ou en danger sur la liste rouge des oiseaux menacés de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN). Le plus souvent ce sont 135 tétras-lyres et 162 perdrix bartavelles dont la chasse est autorisée.

## Promouvoir la Trame noire auprès des élus

Dans le cadre d'un appel à collaboration associative lancé par France Nature Environnement, la SAPN-FNE 05 a organisé en novembre 2023, en partenariat avec l'association Copernic 05 et la ville de Veynes, une soirée de promotion de la Trame noire à destination des élu.es. Cette soirée intitulée "De l'obscurité pour la biodiversité" a été l'occasion de rappeler l'importance de la trame noire, la réglementation à respecter en terme d'éclairage et les leviers d'action qui existent pour lutter contre la pollution lumineuse afin de protéger la biodiversité nocturne et préserver la qualité d'observation du ciel étoilé.

L'intervention s'est conclue avec une observation du ciel étoilé, guidée par Copernic 05.

## Défendre la faune sauvage des Hautes-Alpes

Monsieur Jean-Marie Barral, Maire de Châteauroux-les-Alpes et son fils, ont été mis en garde à vue dans le cadre d'une enquête pour braconnage. Suite à une perquisition à leur domicile, des armes de chasse et de la viande dans les congélateurs ont été retrouvées, laissant penser que des bouquetins des alpes, espèce protégée, ont été abattus illégalement. Ces faits sont constitutifs d'un délit prévu et réprimé.

La SAPN-FNE 05 a porté plainte dans le cadre de cette procédure judiciaire et s'est constituée partie civile. L'audience aura lieu le 4 avril 2024.



# Milieux aquatiques

## Sensibiliser à l'importance des milieux aquatiques et leur biodiversité

Itinérance et animations autour de l'exposition et des webdocumentaires **Coexistences** au lycée Dominique Villars à Gap. Nous avons réalisé trois animations au lycée Dominique Villars à Gap pour sensibiliser les lycéens aux interactions entre humains et milieux naturels. L'exposition CoExistences de FNE PACA a été installée au CDI pendant plusieurs semaines et les lycéens ont pu visionner le documentaire Tresses de Vie, sur les rivières en tresses des Hautes-Alpes.

Ce documentaire est disponible gratuitement sur la page <https://coexistences.fnepaca.fr/>.

En collaboration avec FNE PACA nous avons assuré l'itinérance et l'animation de l'exposition **Durance 360°** dans les Hautes-Alpes. Cette année c'est à la Maison de l'eau et des Energies à Rousset que 2000 visiteurs ont pu en bénéficier. Le documentaire Durance 360° présenté au sein de l'exposition permet d'approfondir la découverte du territoire de la Durance, d'en déchiffrer les enjeux humains, économique et écologiques. Il met en avant les liens inextricables qui existent entre les rivières et ceux qui les vivent.

Ce film est accessible gratuitement sur le site <https://durance360.fr/>.

Une animation à l'école de Laragne a été réalisée sur la **biodiversité des rivières** et l'importance de les protéger. La truite fario, l'éphémère, la loutre ou le trichoptères à fourreau n'ont plus de secret pour les élèves de CM1 de la classe de Marie-Laure LAPRADE !

## Agir en justice pour préserver les débits réservés du Drac

Dans les Hautes-Alpes, de nombreux cours d'eau ont été très affectés par les épisodes de sécheresse et de canicule, les zones humides deviennent les derniers refuges d'une biodiversité malmenée de toute part, les ressources en eau potable pour les populations locales sont elles-mêmes de plus en plus fréquemment menacées...

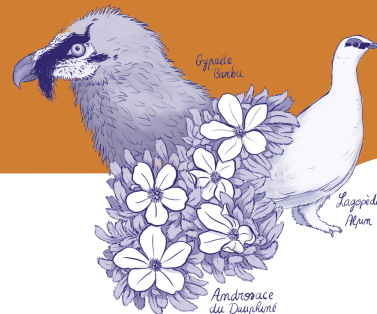
Les débits réservés imposés, débits minimums devant être maintenus dans les cours d'eau, sont des outils majeurs pour garantir la préservation des équilibres écologiques des réseaux hydrographiques et de la qualité des eaux pour les usages aval. Ces débits sont déterminés à l'issue d'études techniques et scientifiques complexes. Des arrêtés préfectoraux fixent ensuite les valeurs des débits qui doivent être respectés.

Ces valeurs doivent être respectées en toutes circonstances pour garantir les usages prioritaires fixés par la loi : l'alimentation en eau potables des populations, leur sécurité, la santé et la qualité des milieux. Les usages économiques devant s'effacer devant ces impératifs d'intérêt collectif.

Plusieurs requêtes en annulation d'arrêtés préfectoraux fixant des débits réservés du Drac ont été introduites par des utilisateurs de la ressource dans le département des Hautes-Alpes. La SAPN-FNE 05 a déposé une requête en intervention en défense, en se plaçant auprès de l'Etat, afin de garantir le respect des débits réservés du Drac et donc sa protection.



# Aménagement



## Risoul

La station de Risoul souhaite se développer, via un modèle touristique archaïque qui est aujourd'hui complètement en désaccord avec les nécessaires prises en compte du changement climatique, de l'effondrement de la biodiversité, pour en limiter les conséquences.

La station a ainsi programmé 2 chantiers de taille : construction d'un parc photovoltaïque à 2400 mètres d'altitude sur des pelouses alpines naturelles (abandonné depuis) et construction d'une Unité Touristique Nouvelle (UTN) pouvant accueillir 2500 lits, détruisant 10 hectares de forêt.

La SAPN-FNE 05 se positionne contre ces projets d'un autre temps, qui détruisent des milieux et encouragent un modèle touristique de masse peu soucieux de la préservation de l'environnement. Associée à Mountain Wilderness, à un collectif des propriétaires de Risoul et grâce à son avocate, la SAPN-FNE 05 a déposée un recours contre le projet d'UTN pour le faire stopper.

## La Grave

La commune de La Grave en accord avec la SATG (société d'exploitation de la station de La Grave) ont lancé un projet de troisième tronçon du téléphérique de La Grave, aujourd'hui 2 téléphériques et un télésiège existent. Le 3ème téléphérique remplacerait le télésiège vétuste, mais irait encore plus haut sur le glacier de la Girose, jusqu'à 3600 mètres d'altitude.

Ce projet de construction est une nouvelle attaque au milieu naturel de haute montagne, une menace irréversible sur les glaciers, que l'on sait déjà gravement condamnés, une bétonisation d'espaces sauvages et d'habitats fragiles pour de nombreuses espèces protégées (notamment le Gypaète barbu, l'Androsace du Dauphiné). De nombreuses institutions ont donné des avis réservés à négatif sur ce projet. De plus, l'enquête publique sur ce projet, en particulier l'avis du commissaire enquêteur a été très mal mené car il ne prend en aucun cas compte des remarques qui ont été faites par les associations de protection de la nature. Alors que les études d'impact comportent de sérieuses lacunes pour estimer en plein les conséquences d'un tel projet.

Ce projet est d'un autre temps, de ceux qui détruisent des milieux et encouragent un modèle touristique de masse néfastes aux écosystèmes naturels. La SAPN-FNE 05 s'est associée avec Mountain Wilderness, le collectif La Grave Autrement, LPO PACA, FNE PACA, FNE AURA et Biodiversité sous nos pieds (BSNP) pour mettre fin à ce projet, qui en tout point est irresponsable en termes de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

# Le Petit Coq des Alpes

## Au sommaire du numéro du printemps 2023



- **Butinerie** : Les nouvelles de la Butinerie en hiver
- **Coup de gueule** : Le (dys)fonctionnement de la CDNPS "sites et paysages"
- **Agriculture et alimentation** : Les fermes municipales, outils de la transition écologique
- **Flore** : Le chêne : aspects naturels et culturels
- **Chasse** : Lutter contre les excès de la chasse
- **Hommage** : 10 années et un hommage à Marie Tabouriech
- **Mobilités** : Histoires de PLOUCs et de crétins des Alpes vont bon train !
- **Artificialisation** : Non au troisième tronçon de téléphérique de la Meije
- **Urbanisation** : De nouveaux projets immobiliers à Risoul
- **Pesticides** : Des avancées, mais trop tardives et insuffisantes

## Au sommaire du numéro de l'été 2023



- **Vie associative** : On accueille Natalie à la SAPN-FNE 05 !
- **Eau et Durance** : L'exposition Durance 360° à voir tout l'été !
- **Faune sauvage et chasse** : Une mobilisation contre le classement ESOD
- **Compost'Alpes** : Les aventures de Captain SAPN
- **Déchets** : Décharge de Sorbiers : le suivi de l'action de la SAPN-FNE 05
- **Acteurs engagés du territoire** : La clinique vétérinaire des Vergers à Tallard
- **Assemblée générale** : Retour sur l'AG 2023 de la SAPN-FNE 05
- **Flore** : A la découverte du frêne
- **Loisirs aéronautiques** : La question des aérodromes : le cas de Gap-Tallard
- **Faune sauvage** : Mustela erminea
- **Faune sauvage et chasse** : L'ouverture de la chasse au Tétrasy lyre 2023
- **Carnet de montagne** : Découverte du lac du Lauzon : se baigner dans les lacs d'altitude ?

# Le Petit Coq des Alpes

## Au sommaire du numéro de l'automne 2023



- **Un regard vers le passé** : Il y a 40 ans : retour sur la mobilisation « Non au barrage hydro nucléaire du pays de la Meije »
- **Flore** : Le hêtre : aspects naturels et culturels
- **Mobilités** : Le train : un atout pour la transition dans les Hautes-Alpes
- **Alpatous** : Retours sur le projet Alpatous
- **Compost'Alpes** : Compost'Alpes recherche des bénévoles !
- **Énergies** : Une première présentation du scénario transition énergétique
- **Énergies** : Énergies renouvelables : un positionnement souvent mal compris
- **Côté cinéma** : Critique du film Les Algues Vertes et les combats d'Eau et Rivières de Bretagne
- **Vie associative** : Retour sur la rencontre avec M. Le Grall, Conseil départemental
- **Urbanisme et terres agricoles** : Les terres plus secondaires que les résidences : politiques d'urbanisme et terres agricoles
- **Sécheresse et incendies** : L'incendie de Chanousse
- **Stage de botanique** : Stage de botanique alpine et communautés végétales d'altitude

## Au sommaire du numéro de l'hiver 2023



- **Hommage** : Hommage à Claude Visse
- **Pesticides** : Les lobbys font la loi
- **Loup et prédation** : Un Plan national Loup à la dérive
- **Vie associative** : Présentation d'Arnica Montana
- **Vie associative** : Présentation de la Rebouline et de son action contre une carrière
- **Galliformes** : Laissez tranquilles les Tétrins lyres !
- **Coup de gueule** : Les JO, c'est fini !
- **Mobilités** : Les trains... un atout pour la transition dans notre département
- **Carnet de voyage** : L'escapade de la Durance à vélo